



Versement

1564 W 1 - 19

Identification :

Intitulé/ Analyse : Rocade ouest, travaux de construction et d'aménagement.

Dates extrêmes : 1968-2001

Importance matérielle : 0, 80 ml

Contexte

Service producteur : Aube. Conseil général. Direction des routes et de l'action territoriale \ Modernisation et entretien de la route

Service versant : Aube. Conseil général. Direction des routes et de l'action territoriale \ Modernisation et entretien de la route

N° d'entrée du versement : 56822

Date d'entrée du versement : 13/12/2011

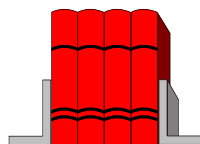
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : immédiate

Fin communicabilité : 01/01/2027

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : 7 décembre 2022



Présentation

Présentation du service producteur et versant

L'année 1967 voit la création d'un grand ministère de l'Équipement, à partir de la fusion entre le ministère des Travaux publics et des Transports, et celui de la Construction. Ce ministère s'appuie sur le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, et des ingénieurs des travaux publics de l'État. L'Équipement s'organise très rapidement et les services extérieurs refondus donnent naissance aux directions départementales de l'équipement (DDE.)

Dans le contexte issu de la première décentralisation (les lois de décentralisation votées entre 1982 et 1985), la DDE est un service technique d'aménagement à la disposition de l'État pour conduire ses politiques, et des collectivités territoriales pour les missions qu'elles lui confient. Elle intervient dans les principaux domaines suivants :

- aménagement routier, entretien et exploitation des routes et de la sécurité ;
- urbanisme, habitat et construction ;
- maîtrise d'œuvre et conduite d'opération en matière de voirie et de réseaux divers, aménagement urbain et de bâtiment ;
- gestion du patrimoine aéronautique civil et militaire ;
- transports terrestres.

Dans le cadre de cette décentralisation, le Conseil général de l'Aube crée une Direction afin d'assumer les nouvelles missions dévolues au Département.

L'« acte II de la décentralisation » prévu par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales prévoit que les Conseils généraux reprennent la totalité de la gestion des réseaux routiers départementaux dont ils ont la responsabilité. Au 1er janvier 2007, la partie routière et ouvrages d'art (construction, entretien et exploitation) des DDE est donc transférée. Les routes départementales et routes nationales d'intérêt local passent sous la responsabilité des directions des routes des Conseils généraux.

Ce contexte administratif, effectif au 1^{er} janvier 2007, provoque la réorganisation de la direction des routes et du logement (DRL) du Conseil général de l'Aube. Deux nouvelles directions -dont la direction des routes et de l'action territoriale (DRAT)- sont créées. Présente sur le terrain grâce aux services locaux d'aménagement et aux centres routiers, la DRAT a pour mission principale d'aménager, d'exploiter, d'entretenir et de gérer la voirie départementale. Dès sa création, elle comprend le service « modernisation et entretien de la route », partiellement héritier :

- de la Direction des aménagements et des infrastructures, notamment le service maîtrise d'œuvre et modernisation qui a repris ces dossiers en 2007.
- du « bureau d'études » du service « modernisation des routes départementales » ; ce service suivait déjà, entre autres, les dossiers relatifs aux ouvrages d'art.

En 2010, c'est le service modernisation et entretien des routes (SMER) qui reprend définitivement ces dossiers. Dix ans plus tard, la DRAT devient la direction des routes (DR) et intègre le pôle patrimoine et environnement, direction générale adjointe du Département. Le SMER étend ses compétences et prend alors en charge :

- la conduite des études d'opportunité et de faisabilité en matière d'évolution du réseau routier ;

- la programmation et le pilotage des opérations de modernisation du réseau routier ;
- la programmation et le pilotage de l'entretien du réseau routier ;
- l'exploitation des ouvrages d'art (autorisations de transports exceptionnels, concessionnaires, etc.) ;
- la maîtrise d'ouvrage de la remise à niveau des écluses du Canal de la Haute-Seine ;
- la maîtrise d'œuvre des projets routiers, ouvrages d'art, fluviaux et bords d'eaux ;
- les missions relatives à la gestion du SIG et à la cartographie de l'ensemble des services de la direction des routes et de façon plus ponctuelle du pôle patrimoine et environnement ;
- la gestion des espaces verts des propriétés départementales.

Présentation du fonds et de son contenu

Ce fonds est composé de dossiers de travaux relatifs à la construction et l'aménagement de la rocade ouest.

Tris et éliminations pratiqués

À l'exception des doublons, aucun tri n'a été pratiqué dans ce versement ultérieurement à son transfert aux Archives départementales.

Mode(s) de classement adopté(s)

Le classement est celui donné par le service versant.

Sources complémentaires aux Archives départementales de l'Aube

Concernant les travaux d'aménagement, d'entretien ou de modernisation de la voirie départementale, le lecteur pourra également consulter les fonds 1484 W, 1882 W et 1883 W. Versés respectivement par la direction départementale de l'équipement et de l'agriculture et la direction des routes et de l'action territoriale, ils couvrent une période allant de 1812 à 2010.

Le lecteur pourra également compléter ce versement en consultant la série S, intitulée "travaux publics et transports", pour la période antérieure à 1940.



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs précise et garantit le droit de toute personne à l'information. À ce titre, certains documents sont communicables immédiatement.

Le législateur définit des « secrets absolus » (art. 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le livre II du *Code du patrimoine* (art. L 213-2).

Il définit également des « secrets relatifs » (art. 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008.

Les archives publiques sont communicables de plein droit (art. L. 213-1 du *Code du patrimoine*). Cependant, des délais spéciaux -suivant le contenu du document - de 25, 50, 75 ou 100 ans à compter de la date du document, de 25 ans à compter de la date de décès de la personne ou de 120 ans à compter de la date de naissance de la personne sont prévus par l'article L. 213-2 du *Code du patrimoine*. Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

Aux termes de la loi sur les archives du 15 juillet 2008, reprise dans le Code du patrimoine (art. L 213-2), les dossiers sont communicables immédiatement à l'exception de la cote 1564 W 13 dont la libre consultation sera effective à compter du 1^{er} janvier 2027.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-19	Rocade ouest, travaux de construction et d'aménagement.	1968-2001

1564 W 1 Transfert des routes nationales, création de chemins départementaux, classement des voies nationales en voies départementales.

Recensement et numérotation des chemins départementaux, transfert au département des routes nationales déclassées, modalité du transfert et compensations financières, cartes et plans

1968 - 1992

1564 W 2 Répertoire des coordonnées et altitudes des points géodésiques et des points de la triangulation complémentaire.

1968 - 1968

1564 W 3 Section comprise entre la RN 19 et le boulevard ouest, fourniture, transport des matériaux, fabrication et mise en oeuvre des enrobés, terrassements, chaussées

Dossier d'enquête préalable à la déclaration d'enquête publique, dossier d'enquête parcellaire, conventions, conférence mixte avec le Société pour l'Équipement du Département de l'Aube (S.E.D.A), extraits de procès-verbaux, dossier du marché 78-011 et du marché de la Société Chimique de la Route : acte d'engagement, Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P), Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P), bordereau des prix, plans.

1969 - 1987

1564 W 4 Aménagement du boulevard pénétrante ouest.

Avant-projet géométrique : notice explicative, plans.

1972 - 1973

1564 W 5 Construction de la section entre le CD 41 et la RN 77.

Note de présentation, estimation des travaux, plans.

1975 - 1975

1564 W 6 Rocade ouest.

Avant-projet détaillé : mémoire, chaussée, écoulement des eaux, annexes, avant-métré, plans.

1973 - 1973

1564 W 7 Échangeurs pénétrante de Viennes boulevard Ouest.

Étude géométrique préliminaire, plans.

1973 - 1973

1564 W 8 Aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C) de Sainte Savine.

Avant-projet : plans.

1974 - 1974

1564 W 9 Section comprise entre la RN 60 et la RN 77, construction du passage inférieur.

Note de présentation, dossier du marché 76-079 : acte d'engagement, Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P), bordereau des prix, plans.

1976 - 1976

1564 W 10 Aménagement d'un carrefour giratoire entre la rocade ouest et la RD 41.

Avant-projet détaillé, dossier mission sécurité et de protection de la santé, notice explicative, rapport de présentation, dossier du marché 96-034 : acte d'engagement, Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P), bordereau des prix, plans.

1988 - 1996

1564 W 11 Circuit des manufactures.

Étude préliminaire.

1973 - 1973

1564 W 12 Déviation d'Arcis-sur-Aube.

Arrêtés pour l'enquête préalable à déclaration d'utilité publique, avant-projet sommaire, cartes et plans.

1974 - 1980

1564 W 13 Réalisation du carrefour RN 60.

Présentation schématique des comptages pour la réalisation de la rocade, convention relative à l'entretien de la station de pompage du diffuseur routier.

1974 - 2001

1564 W 14 Création du terminus de la ligne d'autobus de la Zone Industrielle (Z.I) de Saint André les Vergers.

Plans.

1977 - 1977

1564 W 15 Prolongement Boulevard Pompidou section RN 19 et la rocade nord-est.

Dossier d'engagement : arrêtés, note explicative, plans.

1980 - 1989

1564 W 16 Ancien carrefour de la RN 77, travaux sur la signalisation tricolore.

Procès-verbal de remise à la commune, plans.

1980 - 1982

1564 W 17 Aménagement paysager, travaux sur l'éclairage public.

Arrêté, mémoire explicatif, études préliminaire des sols de fondations, rapport de présentation, convention entre le Société pour l'Équipement du Département de l'Aube (S.E.D.A) et le Conseil Général, réunion de concertation, avenant du marché 91-102, dossier du marché 92-068 : acte d'engagement, Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P), bordereau des prix, plans.

1991 - 1996

1564 W 18 Carrefour giratoire RN 77 / RD 15, fourniture et mise en place de la signalisation.

Rapport de présentation, schémas des ensembles de signalisation, plans.

1991 - 1996

1564 W 19 Aménagement de l'accès à Mac Donald's.

Estimation prévisionnelle des travaux, plans.

1994 - 1997